

Termes de référence du Cluster Education en RCA (juillet 2014)

CONTEXTE

Dans les contextes de conflits prolongés ou d'insécurité chronique, de nouvelles contraintes viennent se superposer aux déficits structurels préexistants dans le domaine de l'éducation et les systèmes éducatifs sont affectés durablement. Une réponse humanitaire est nécessaire pour garantir que les populations, en particulier les enfants, adolescents et jeunes, puissent continuer à apprendre et poursuivre leur scolarité.

La Centrafrique souffre d'un déficit important en services de base depuis des décennies, en particulier dans le domaine de l'éducation où, déjà avant la crise, seulement 67% des enfants en âge de fréquenter l'école primaire étaient scolarisés. La reprise des combats entre le gouvernement et les opposants regroupés au sein de la *Séléka* à la fin décembre 2012 - début 2013 a aggravé la situation : violences et fermeture des services de l'état (dont les écoles) déplacements des populations civiles (dont les enseignants, directeurs et autres personnels scolaires) mise à sac des institutions publiques, dont les inspections d'académies et centres pédagogiques régionaux. La prise du pouvoir par la *Séléka* en mars 2013 n'a pas apporté la stabilité nécessaire puisque les troupes de la coalition, mercenaires et recrues de la dernière heure ont continué à piller et semer la violence à travers le pays. Les attaques des milices anti-*balaka* du 5 décembre 2013 à Bangui et représailles par les ex-*Séléka* ont entraîné une augmentation sans précédent de la violence et le déplacement de plus de 900'000 civils dans le pays, dont plus de 500'000 dans la seule capitale¹. En lien avec le nombre global de personnes déplacées, le nombre d'élèves présents dans les écoles a fortement chuté alors que les activités scolaires avaient timidement repris à la rentrée 2013-2014.

Depuis l'annonce de la reprise des activités éducatives au 3 mars 2014, on assiste à une double dynamique à travers le pays : dans la capitale, certains axes et régions une majorité d'écoles ont rouvert et les enseignants et élèves ont rejoint les salles ; à l'inverse, le centre, le nord, l'est, et les axes secondaires dans le nord et l'ouest du pays restent marqués par les violences, l'insécurité, le déplacement temporaire de dizaines de milliers de personnes et les conséquences sur l'éducation qui vont avec : écoles fermées, occupées, élèves et enseignants déplacés. Dans les camps de déplacés de Bangui, les parents d'élèves du primaire ont toujours peur d'envoyer leurs enfants dans les écoles d'origine et la très grande majorité des écoles des 3^{ème} et 5^{ème} arrondissements restent fermées.

OBJECTIFS DU CLUSTER EDUCATION

Le Cluster Education en Centrafrique vient en appui au Ministère de l'Education (MEN) pour garantir le droit à une éducation inclusive et de qualité pour tous². Pour répondre aux nouveaux besoins issus de la crise, le Cluster mobilisera des organismes internationaux, nationaux et gouvernementaux pour répondre à la situation d'urgence et assurer la préparation aux urgences futures.

¹ OCHA CAR, Situation Report No.5 (as of 3 January 2014).

² L'approche Cluster a été introduite dans le cadre de la réforme humanitaire internationale en 2005, elle vise à apporter une assistance humanitaire plus efficace en instaurant un système de coordination de la réponse d'urgence. Le Cluster Education en RCA est actif depuis 2007 et est codirigé par l'UNICEF et une ONG mettant en œuvre des programmes éducatifs dans différentes préfectures du pays, il compte environ 35 membres actifs, dont le Ministère de l'Education et 18 ONG internationales. Sur la base des évaluations qu'il mène sur le terrain et en relation avec le MEN, le Cluster identifie les lacunes et développe une stratégie qui comprend les zones et types d'interventions prioritaires pour ses membres. Grâce aux outils de gestion de l'information qu'il développe, le Cluster cherche aussi à éviter les doublons et assurer un certain niveau de prévisibilité dans la réponse de ses membres. Enfin, le Cluster veille à assurer la coordination avec les autorités gouvernementales, pour améliorer la qualité de la réponse et faciliter l'appropriation de la réponse.

Objectifs principaux du Cluster Education en RCA :

Objectif général 1 : Assurer l'accès à une éducation inclusive et de qualité pour les enfants, adolescents et jeunes âgés de 3 à 24 ans.

Objectifs spécifiques :

- 1) Assurer l'accès à l'éducation et la rétention des jeunes enfants, enfants, adolescents et jeunes dans tous les sites où il n'y a pas d'écoles formelles : sites de déplacement, de relocalisation et pour les déplacés en zone rurale ;
- 2) Renforcer l'accès à l'éducation et la rétention des enfants d'âges pré-primaire, primaire et secondaire dans les écoles de retour ;
- 3) Promouvoir l'accès à l'éducation des adolescents et jeunes qui n'ont jamais bénéficié d'opportunités éducatives ou sont en dehors du système éducatif.

Objectif général 2 : Assurer la coordination de l'éducation en situations d'urgence.

Objectifs spécifiques :

- 1) Assurer la planification et la coordination de la réponse, entre autres via la gestion de l'information (collecte et analyse régulière des informations sur la situation, les besoins, lacunes, l'état d'avancement de la réponse et priorisation des interventions) ;
- 2) Augmenter le niveau de financement de la réponse via la mise en place d'une stratégie de plaidoyer en faveur de l'Education en Centrafrique ;
- 3) Renforcer les capacités des acteurs nationaux en ESU.

ACTIVITES DU CLUSTER EDUCATION

Pour atteindre ces objectifs, les membres du Cluster acceptent de collaborer et de soutenir le/s coordinateur/s pour mettre en œuvre les activités suivantes :

Planification et la coordination de la réponse :

- Evaluations sectorielles des besoins ou participation aux évaluations intersectorielles³, pour informer la planification et la priorisation ;
- Développement et mise à jour des systèmes de collecte, analyse et gestion des données sur les besoins, les lacunes et la réponse des différents partenaires⁴ ;
- Partage des informations de type 5W, cartes des activités éducatives et évaluations avec les partenaires à tous les niveaux et dans toutes les zones, y compris avec les autres clusters ;
- Mise en place de groupes de travail pour répondre à des problèmes spécifiques (selon les besoins et si un nombre suffisant de partenaires est réuni) ;
- Identification des nouvelles parties prenantes et inclusion des principaux partenaires humanitaires dans le secteur de l'éducation ;
- Partage par les partenaires des informations concernant leurs activités (évaluations, réponse, stocks, bonnes pratiques, programmes) ;
- Collecte d'information sur les stocks des partenaires et planification de contingence ;
- Suivi et mises à jour des objectifs et indicateurs retenus par le Cluster ;
- En coordination avec le sous-cluster Protection de l'enfance, garantir que les membres du Cluster sont formés aux procédures de protection de l'enfance et effectuent le référencement des enfants victimes de traumatismes et qui ont besoin de soutien psychosocial ;

³ Avec données désagrégées par sexe et âge.

⁴ *Ibid.*

- Documentation, vérification et partage de l'information concernant les attaques contre les écoles, le personnel éducatif et les élèves avec UNICEF MRM (section Protection de l'Enfance).

Financement et plaidoyer en faveur de l'Education en Centrafrique :

- Identification des priorités du secteur et développement de notes de plaidoyer correspondantes ;
- Plaidoyer auprès d'OCHA, de la Coordination Humanitaire, UNICEF et autres agences des Nations Unies pour prioriser l'éducation dans l'octroi des financements humanitaires (en particulier les fonds CHF et CERF) ;
- Répondre aux opportunités communes de financement en étroite collaboration avec les membres du Cluster (financement PME accéléré par exemple), si besoin créer des groupes de travail dédiés.

Renforcement des capacités des acteurs nationaux en ESU :

- Identification des besoins et lacunes en formation, développement de stratégies communes pour répondre à ces besoins et combler ces lacunes, formations ;
- En lien avec le MEN, adaptation des contenus existants au contexte de crise : cours de soutien, compétences pour la vie, éducation pour la paix, réduction des risques et conflits ;
- Appui au développement des capacités des autorités nationales et locales du secteur de l'éducation en matière de préparation, prévention et réponse aux urgences ;
- Soutien à l'application de normes reconnues sur le plan international pour le secteur de l'éducation (par exemple les normes minimales de l'INEE pour l'éducation en situations d'urgence) ;
- Transfert des compétences de réponse et éducation en situation d'urgence au personnel pays.

STRUCTURE DE COORDINATION ET GESTION DE L'INFORMATION

Les entités cheffes de file du Cluster Education en RCA sont le MEN, l'UNICEF et une ONG mettant en œuvre des programmes éducatifs dans différentes préfectures du pays. Les trois entités feront preuve de neutralité ; elles n'agiront pas en tant que représentantes de leurs propres organisations mais représenteront le secteur de l'éducation en situations d'urgence dans son ensemble. L'UNICEF et l'ONG coordonneront la réponse des partenaires de l'éducation, s'assureront qu'elle s'inscrit dans la stratégie du Ministère de l'Education, qu'elle est conforme aux normes minimales de l'INEE et aux orientations de l'INEE sur l'éducation tenant compte des questions de conflit.

En raison du niveau de l'urgence (L3) les deux agences mettront à disposition un/e coordinateur/-trice à temps plein (UNICEF) et un/e co-coordonateur/-trice à temps partiel (de préférence 100%, minimum 25%, ONG) pour une période de 12 mois minimum (à revoir en fonction du niveau de l'urgence et des besoins). Les deux personnels devront disposer de solides connaissances et expérience dans le domaine de l'éducation en situations d'urgence⁵.

La gestion de l'information sera assurée par un/e ou plusieurs personnels recrutés par l'UNICEF et / ou l'ONG co-lead et seront dédiés au travail du Cluster Education pour un minimum de 100% (plus si possible). Le/s gestionnaires de l'information seront chargés de développer et mettre en place les outils de collecte et analyse de l'information, de suivre et consolider les résultats des interventions des membres du Cluster.

⁵ Qualifications et expérience nécessaires pour le / la coordinateur/-trice et le / la co-coordonateur/-trice : expertise professionnelle en matière d'éducation en situations d'urgence ; connaissance approfondie des normes minimales de l'INEE ; compréhension des mécanismes internationaux d'intervention humanitaire de coordination et de la réforme humanitaire ; compréhension des mécanismes de financement humanitaires (Flash Appeals, CHF, CERF, OPS) ; aptitudes de plaidoyer ; compétences rédactionnelles en anglais et en français, capacité à communiquer efficacement verbalement ; connaissance approfondie du contexte local en RCA ; aptitude à identifier les problèmes, à développer des solutions et formuler des recommandations ; engagement à réaliser l'objectif de l'égalité des sexes en assurant la participation pleine et égale participation des femmes et des hommes dans tous les aspects des opérations.

AGENCE CO-LEAD : CRITERES D'ELIGIBILITE ET SELECTION

Le partage des fonctions de direction avec d'autres intervenants que l'UNICEF permet de répartir les responsabilités de façon plus équitable et représentative, et contribue à améliorer la qualité et pertinence de la coordination.

L'agence co-lead sera choisie parmi les membres du Cluster et devra répondre aux critères suivants :

- ONG ou agence des Nations Unies mettant en œuvre des programmes éducatifs dans au moins deux préfectures du pays ;
- Présence de l'organisation dans le pays depuis un an au moins (présence antérieure valable) ;
- Mise à disposition d'un/e co-coordonateur/-trice pour le travail du Cluster, de préférence 100%, minimum 25% ; l'agence co-lead couvrira tous les frais afférents (salaire, charges sociales, assurances, moyens de travail, déplacements) ;
- Présence systématique aux réunions du cluster et / ou groupes de travail ;
- Expérience en matière d'éducation en situations d'urgence ;
- Les partenaires disposant de ressources techniques, financières ou logistiques seront préférées ;
- Être prêt à contribuer au rôle de l'UNICEF en tant qu' « agence de dernier recours »⁶, soit directement (mise en œuvre d'activités) soit par le biais de financements ou recherche de financements ;
- Engagement pour 12 mois minimum.

Le choix de l'agence co-lead sera fait par les membres du Cluster via une élection organisée selon les modalités suivantes :

- Les candidatures seront déposées auprès du / de la coordinateur/-trice qui organisera les élections et s'assurera qu'elles se déroulent de manière transparente et démocratique ;
- Les organisations candidates déposeront une note d'une page maximum décrivant comment leur organisation répond aux critères et comment elles souhaitent contribuer au travail du Cluster ;
- Le / la coordinateur/-trice évaluera les candidatures sur la base de la note soumise dans les délais communiqués et, après les vérifications adéquates, les présentera au cluster pour examen et vote ;
- Le / la coordinateur/-trice convoquera les membres du Cluster pour l'élection au moins une semaine à l'avance ;
- Chaque organisation présente en réunion / à l'élection disposera d'une voix ;
- Le vote sera à bulletin secret ;
- Les résultats seront communiqués en séance et l'agence co-lead commencera à assurer ses rôles et responsabilités le jour même.

MEMBRES DU CLUSTER EDUCATION

En plus du MEN, de l'UNICEF et de l'agence co-lead, les entités suivantes pourront être membres du Cluster : ONGs nationales et internationales, bailleurs de fonds du secteur de l'éducation, agences de l'ONU travaillant dans le domaine de l'éducation ou de la coordination (par exemple PAM, OCHA, HCR, PNUD). Pour devenir membres du Cluster Education, les organisations devront répondre aux critères suivants :

- Etre enregistrées ou en cours d'enregistrement auprès des autorités centrafricaines ;
- Partager les informations concernant leurs activités avec le MEN ;
- Avoir l'éducation mentionnée comme domaine d'activité dans les statuts ou la mission de l'organisation ;
- Conduire des activités dans le domaine de l'éducation en situations d'urgence, par exemple éducation formelle, non-formelle, formations (enseignants, autres personnels, Associations de Parents d'Elèves) formation

⁶ Définition de l'« agence de dernier recours » d'après le Module de référence pour la coordination sectorielle au niveau national (Comité permanent inter-agences) : « Selon l'accès, la sécurité et la disponibilité des fonds, l'agence chef de file du Cluster, en qualité d'agence de dernier recours, doit être prête à assurer la prestation des services nécessaires en vue de combler les principales lacunes identifiées par le Cluster et prises en compte dans le plan d'intervention stratégique de l'Equipe Humanitaire Pays sous l'autorité du Coordinateur Humanitaire. »

professionnelle, construction - réhabilitation d'écoles, évaluations, sensibilisations, distribution de kits scolaires, autres ;

- Participer régulièrement aux réunions du Cluster ;
- Etre prêts à contribuer aux activités du Cluster sur une base volontaire ;
- Fournir les informations sur les activités demandées par le / la gestionnaire de l'information et le / la coordinateur/-trice du Cluster.

FONCTIONNEMENT DU CLUSTER EDUCATION

Les réunions du Cluster auront lieu une fois toutes les deux semaines (groupe général, comprenant tous les membres) avec pour objectifs de partager l'information, coordonner la réponse et valider les orientations, outils et activités du groupe stratégique et des groupes de travail.

Le groupe stratégique⁷ sera convoqué en fonction des besoins, par exemple pour la mise en place d'évaluations et validation de rapports d'évaluations, développement de documents de plaidoyer et propositions de financement communes, identification des priorités et grandes lignes du travail du Cluster, consultations avec le gouvernement. Le groupe stratégique n'aura pas de pouvoir de décision final.

Les coordinateurs/-trices du Cluster pourront créer des groupes de travail pour développer les outils nécessaires aux interventions des membres du cluster (au besoin et si un nombre suffisant de partenaires est réuni) et répondre à des problématiques spécifiques. La direction de ces groupes pourra être déléguée à des membres du Cluster en fonction de leurs compétences personnelles et de celles de leurs organisations. Les groupes de travail n'auront pas de pouvoir de décision final.

La performance du Cluster sera évaluée par l'agence lead ainsi que par les membres au moins une fois par an, en utilisant les outils développés par le Comité permanent inter-agences.

SOUS-CLUSTERS

Même s'il n'existe pas de sous-clusters à l'heure actuelle, la recherche et le partage d'informations se feront via les bureaux de terrain de l'UNICEF. Dans le cas où des groupes locaux de l'éducation existeraient, les chargés de l'éducation de l'UNICEF, de l'ONG co-lead ou de membres du Cluster présents participeront et feront remonter l'information au Cluster au niveau national.

Dans le cas où il y aurait un besoin accru de coordination au niveau des préfectures (augmentation des besoins, nombre critique de partenaires disposant de ressources financières et ayant la capacité d'intervenir) les sous-clusters pourront être activés sur la base des recommandations des bureaux terrain de l'UNICEF ou de l'ONG co-lead, après validation par le Cluster au niveau national, et en lien avec la stratégie de l'UNICEF et d'OCHA dans ce domaine.

Les sous-clusters définiront leurs termes de référence et modalités de fonctionnement avec l'appui du Cluster et dans le cadre des priorités définies au niveau national. Les sous-clusters partageront les informations avec le niveau national par l'envoi régulier des comptes rendus des réunions, de même que le Cluster au niveau national partagera ses comptes rendus et toute information pertinente.

AMENDEMENTS AUX TERMES DE REFERENCE

Le/s coordinateur/s assureront un suivi régulier des besoins et, dans le cas où le niveau d'engagement des agences leads et de réponse du Cluster devait changer, adaptera ses modalités de coordination aux besoins du nouveau contexte.

⁷ L'objectif du groupe stratégique est d'échanger sur les questions de contenu et de développement des activités du Cluster, sans avoir toutefois de pouvoir décisionnel. Les membres du groupe stratégique doivent disposer de capacités techniques et financières suffisantes, et être représentatifs des différentes composantes du Cluster. Ministère de l'Education, société civile (FNAPEC, ADEFCA, ECAC) ONG nationales (JUPEDEC, ESF) agences des Nations Unies (UNICEF, PAM) et ONG internationales (ACTED, Triangle, DRC, NRC, FCA, SC, Coopi et Cordaid).